



# RAPPORT DE GESTION

## 2022

PROTECTION CIVILE  
JURA-NORD VAUDOIS



En couverture : Engagement ALPA, Marchairuz, juillet 2022

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Table des matières</b> .....	<b>3</b>
<b>in memoriam</b> .....	<b>4</b>
<b>Avant-propos</b> .....	<b>5</b>
<b>Réflexions</b> .....	<b>6</b>
<b>Vision, Missions et Valeurs</b> .....	<b>8</b>
<i>Vision</i> .....	8
<i>Missions</i> .....	8
<i>Valeurs</i> .....	8
<b>Gouvernance</b> .....	<b>9</b>
<i>Vue d'ensemble</i> .....	9
<i>Le Conseil intercommunal (législature 2021-2026)</i> .....	9
<i>La Commission de gestion (législature 2021-2026)</i> .....	10
<i>Le Comité de direction (législature 2021-2026)</i> .....	11
<b>BATAILLON ORPC JNV</b> .....	<b>12</b>
<i>L'Etat-major (EM)</i> .....	12
<i>Le personnel professionnel</i> .....	13
<i>Le personnel de milice</i> .....	13
<i>Effectif global</i> .....	14
<i>Service de piquet</i> .....	14
<b>OPERATIONS</b> .....	<b>15</b>
<i>Cours de répétition</i> .....	15
<i>Interventions en faveur de la collectivité (IFC)</i> .....	21
<i>Interventions en situation d'urgence (ISU)</i> .....	22
<b>INSTRUCTION</b> .....	<b>24</b>
<i>Cours de formation</i> .....	24
<i>Centres d'instruction</i> .....	24
<b>JOURS DE SERVICE</b> .....	<b>25</b>
<i>Cours de répétition</i> .....	25
<i>Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)</i> .....	25
<b>PROMOTIONS</b> .....	<b>26</b>
<b>COMMUNICATIONS DU CODIR</b> .....	<b>28</b>
<i>Conseil intercommunal</i> .....	28
<i>Comité de direction</i> .....	28
<b>Finances</b> .....	<b>30</b>
<b>Les municipalités à l'école de la Protection civile</b> .....	<b>31</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>32</b>
<b>CONTACT</b> .....	<b>33</b>

## IN MEMORIAM



La Protection civile Jura-Nord vaudois a perdu, le jeudi 16 juin 2022, son Chef opérations et ami, le Major Vincent Zumstein, décédé des suites d'une maladie supportée avec courage.

Connu pour sa profonde gentillesse et sa grande disponibilité, Vincent Zumstein œuvrait sous les couleurs de la Protection civile depuis plus de 20 ans. Coordinateur logistique à partir de 2000, il avait pris la fonction de Commandant de l'Organisation Régionale de la Protection civile d'Yverdon en 2009. A la suite du regroupement des régions du district Jura Nord-vaudois, en 2018, Vincent avait pris le poste de Chef opérations, sans rien perdre de son enthousiasme dans cette nouvelle organisation.

Le Major Zumstein aimait employer le terme de « camarade ». Bon camarade, il l'était avant tout lui-même, avec sa jovialité, son humeur égale et sa passion pour la Protection civile. Arrangeant, il était apprécié des astreints, qui pouvaient toujours s'adresser à lui pour trouver des solutions en cas de difficultés d'agenda. Il était aussi très estimé chez les différents partenaires de la Protection civile, tant dans les autres corps « uniformés » que chez les organisateurs d'événements culturels ou sportifs.

## AVANT-PROPOS

Mesdames et Messieurs, en vos titres, grades et fonctions,

Cette année a été marquée par le retour de la guerre en Europe et ses nombreuses conséquences, ainsi que par le spectre de la pénurie d'énergie durant l'hiver. Mais cette année m'a aussi marqué à titre personnel par le décès de notre collaborateur Vincent Zumstein qui a été emporté après une très courte, mais sournoise maladie.

Dans les deux premiers cas de figure la Protection civile est revenue sur le devant de la scène après la pandémie de Covid. Ces situations sont une occasion de se remettre en question à la fois sur le fonctionnement de notre société de consommation et ses limites et sur la volonté de Paix durable recherchée depuis la fin de la deuxième Guerre mondiale. Dans les deux cas, du travail reste à faire.

Le projet de réorganisation de la Protection civile vaudoise (Tetris) est aussi une belle occasion de se remettre en question, tout particulièrement sur le rôle des communes en matière de sécurité. La tendance à vouloir centraliser les politiques publiques pour des raisons de limite de performance au nom de la subsidiarité ou pour des questions d'efficacité qui devient une excuse récurrente sans en identifier les conséquences. Les communes ont, par leur proximité avec la population et la connaissance du terrain, une carte maîtresse à jouer, pour autant qu'elles soient prêtes à assumer les responsabilités qui en découlent. C'est au travers de l'innovation et de la créativité que les communes pourront développer leur prérogative et ainsi renforcer leur leadership.

Je souhaite conclure en remerciant notre législatif qui nous accorde sa confiance, ainsi que toutes les femmes et les hommes qui servent dans notre ORPC JNV et qui ont consacré du temps durant l'année écoulée pour venir en aide à nos concitoyennes et concitoyens, ainsi qu'à nos paysans et paysannes de montagne durant l'été. Une société ne peut fonctionner que grâce à l'esprit de la solidarité et à l'entraide et c'est bien cet esprit qui anime nos miliciennes et miliciens, qu'ils en soient chaleureusement remerciés ici.

Avec mes amicales salutations.

Pierre-Alain Lunardi, président du Comité de direction



## RÉFLEXIONS

### *Impact du Covid 19*

En 2020, les deux premières vagues de la pandémie ont mis en lumière le travail important, mais habituellement effectué dans l'ombre, de la Protection Civile. La perception de cette dernière a radicalement évolué, car nous avons eu à « boucher les trous » durant deux ans auprès de tout un panel de partenaires du monde médical. Cette implication au cœur de la crise a, du reste, immédiatement remis en cause l'absence de prestations sanitaires dans notre catalogue de prestations prévu par la nouvelle législation. Cette dernière, entrée en vigueur en décembre 2019, s'est trouvée « contredite » dans les faits en quelques jours à peine avec le début de la pandémie.

Durant toute cette crise, rares sont les missions de base que la Protection Civile n'a pas été amenée à effectuer dans les hôpitaux : sécurisation du site, contrôle des accès, transport de matériel et de bonbonnes d'oxygène, mais aussi transports de personnes malades, ravitaillement des pharmacies, des cabinets médicaux... Et tout cela durant deux ans ! Rétrospectivement, il convient de relever que les astreints ont aussi eu à supporter des tâches moralement éprouvantes : transports de cercueils d'un canton à l'autre au gré de l'évolution des capacités de crémations, manipulations de personnes aux soins intensifs ou plongées dans des comas artificiels...

### *Une polyvalence désormais reconnue*

L'essentiel de la mission, néanmoins, s'est déroulé au niveau des Établissements médico-sociaux (EMS). Dès 2019, avant le début de la crise, des rapprochements avaient été entrepris entre nos compagnies et certaines de ces institutions. D'abord délicats en raison de notre faible expérience

en matière d'approche de populations vulnérables, ces engagements nous ont transformés à terme en partenaire incontournable des soignants.



Durant la crise, nos missions se sont redirigées vers des aspects essentiels de l'activité des EMS : nettoyage, préparation de repas, soins simples à la personne ou diverses animations.... Par la force des choses, nous avons été amenés à prouver notre polyvalence. Tant les miliciens que les professionnels ont pu montrer leur capacité à conduire des dispositifs gigantesques dans des contextes particulièrement difficiles.

### *Une année 2022 remplie de défis*

Malheureusement, si la situation sur le plan sanitaire s'est enfin détendue au début de l'an dernier, un autre événement est venu bousculer le programme. Tandis que certaines Organisations Régionales de Protection Civile poursuivaient leur engagement sur le front du Covid, d'autres devaient déjà se préparer à l'irruption de la guerre en Europe. Avec un impact très clair au niveau de la gestion des abris : jusqu'en 2021, les gens réagissaient parfois vivement lorsque nous venions pour les contrôler. Mais dès le début de la guerre en Ukraine, cette perception a totalement changé avec ces mêmes habitants qui nous enjoignaient à procéder plus rapidement que prévu à l'inspection. Le conflit à l'Est a également exercé une influence marquée au niveau des abris publics, l'Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants ayant dû trouver des places pour les réfugiés. A nouveau, la

polyvalence de la Protection Civile lui a valu d'être largement sollicitée dans le contexte d'un afflux massif de réfugiés.

Outre les interventions désormais habituelles, malheureusement, notamment en lien avec la sécheresse, l'année a été marquée par une épreuve douloureuse au sein de notre personnel : La perte de notre Chef opérations et ami, le Major Vincent Zumstein, décédé jeudi 16 juin des suites d'une maladie supportée avec courage.

### **Nouveaux enjeux**

En 2023, deux défis majeurs se profilent à l'horizon : les retombées du conflit entre la Russie et l'Ukraine, toujours, mais aussi les pénuries énergétiques. Il s'agira d'y faire face avec des pertes d'effectifs, dans le contexte de la nouvelle loi de 2020 qui réduit la durée du service à quatorze ans au lieu de 20 : après avoir perdu 30% de ses effectifs lors de son entrée en vigueur, la Protection Civile Jura-Nord vaudois perd 150 des 680 astreints restants, soit encore 20%. De 1000

au début de l'année 2020, nous passerons donc à 550 en 2023, alors que nous n'avons jamais été autant sollicités.

Autre enjeu d'envergure : la mobilité croissante des astreints. Jeunes, ces derniers sont de plus en plus amenés à déménager selon les développements de leur carrière. Totalement terminé, le temps où le personnel se retrouvait « entre copains » lors de ces engagements. De notre côté, nous veillons aussi à leur proposer un cadre stimulant qui conduit certains d'entre eux à rester fidèles au terrain qu'ils connaissent le mieux, même quand ils n'y vivent plus. Des formations certifiantes, dynamiques et de qualité sont, sans nul doute, une piste à explorer !

Je vous remercie de la confiance et de l'intérêt que vous portez à notre ORPC et vous souhaite une agréable lecture.

*Lt col Sébastien Poncet, Commandant*  
*Avril 2023*

---

## VISION, MISSIONS ET VALEURS

### Vision

Les défis et opportunités du quotidien et ceux qui se profilent dans le futur impliquent la vision d'avenir suivante pour l'ORPC JNV :

- Assurer la formation et la relève des effectifs afin d'assumer nos missions dans de bonnes conditions.
- Garantir la bonne formation de l'ensemble de nos astreints afin d'assurer le niveau opérationnel des compétences de base et des compétences additionnelles.
- Fournir le cadre nécessaire à la bonne cohésion et l'esprit de corps au sein de notre organisation régionale.

Renforcer notre capacité à intervenir en réponse au nombre et à la diversité grandissante des interventions.

### Missions

- Protéger et secourir la population.
- Assister les personnes en quête de protection.
- Appuyer les organes de conduite.
- Appuyer les organisations partenaires.
- Protéger les biens culturels.
- Mettre en œuvre des mesures préventives.
- Effectuer des travaux de remise en état.

### Valeurs

#### **Engagement**

La Protection Civile Jura Nord-Vaudois met à disposition son temps et ses compétences dans l'intérêt de la communauté et de son patrimoine.

#### **Adaptabilité**

Répondre en nombre et dans la durée à tous types de situations en temps normal comme en cas d'urgence.

#### **Solidarité**

Un esprit de corps entre les membres de l'organisation et des associations avec des partenaires civiles et sécuritaires.

## GOUVERNANCE

### Vue d'ensemble

L'association de communes de l'ORPC Jura-Nord vaudois est constituée d'un Conseil intercommunal (organe délibérant), d'un Comité de direction (organe exécutif) et d'une Commission de gestion (organe de contrôle). Les délégués de la Commission de gestion sont élus par le Conseil intercommunal pour une année et sont rééligibles.

### Le Conseil intercommunal (législature 2021-2026)

Le bureau du CI se constitue comme suit :

Patric Martin Président	Claude Roulet Vice-président	Sarah Novet (jusqu'au 31.12.2021) Myriam Deriaz (dès le 01.05.2022) Secrétaire
----------------------------	---------------------------------	--

Raphael Krüll Municipal, Agiez	Nicolas Poncet Municipal, Ependes	Patrick Grin Municipal, Pomy
Carine Gigandet-Monnier Municipale, Arnex-sur-Orbe	Didier Fardel Syndic, Fiez	Danièle Candaux Conseillère générale, Premier
Yannick Querry Conseiller communal, Ballaigues	Lionel Tissières Municipal, Fontaines-sur-Grandson	Johny Favre Syndic, Provence
Eric Clot Conseiller communal, Baulmes	Bernard Milliet Municipal, Giez	Vincent Guyon Municipal, Rances
Sandra Balmer Municipale, Bavois	Robert Piovan Municipal, Grandevent	Nicolas Mezenen Municipal, Romainmôtier-Envy
Sébastien Grob Conseiller général, Belmont-sur-Yverdon	Nathalie Gigandet Municipale, Grandson	Olivier Gudit Municipal, Rovray
Xavier Pitteloud Municipal, Bioley-Magnoux	Mukhtar Hussain-Khan Conseiller général, Juriens	Yvan Pahud Municipal, Sainte-Croix
Jean-Luc Brandt Conseiller général, Bofflens	Alexandre Rochat Conseiller communal, L'Abbaye	Yvan Riesenmey Municipal, Sergey
François Jaquier Municipal, Bonvillars	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement	Oxana Cholly Municipal, Suchy
Yann Brechbühl Conseiller général, Bretonnières	Stéphane Brodbeck Municipal, La Praz	Tony Mangone Municipal, Suscévaz
Patrice Jacquier Municipal, Bullet	Isabelle Piguet Municipal, Le Chenit	Jean-Louis Clignez Conseiller communal, Tévenon
Vesna,Bozovic Municipal, Chamblon	Pierre-Henri Baraud Conseiller communal, Le Lieu	José Souto Municipal, Treycovagnes
Samuel Cicurel Conseiller communal, Champagne	Mirjam Petermann Municipale, Les Clées	Patrick Marrel Municipal, Ursins
Olivier Poncet Municipal, Champvent	Pierre Dumartheray Municipal, Lignerolle	Maxime Fridelance Municipal, Valeyres-sous-Montagny
Sébastien Mercier Municipal, Chavannes-le-Chêne	Nicolas Hernan Municipal, Mathod	Romain Morel Municipal, Valeyres-sous-Rances
Dominique Vidmer Municipal, Chavornay	Claude Roulet Syndic, Mauborget	Blaise Chapuis Municipal, Valeyres-sous-Ursins
Thomas Weisflog Municipal, Chêne-Pâquier	Jotham Viladoms Municipale, Molondin	Christophe Maradan Municipal, Vallorbe

Alain Capt Municipal, Cheseaux-Noréaz	Erica Sjoqvist Müller Municipale, Montagny-près-Yverdon	Bernard Martignier Municipal, Vaulion
Nicola Grosso Municipal, Concise	Nicolas Biselx Municipal, Montcherand	Arber Miftari Syndic, Villars-Epeney
Philippe Humbert Syndic, Corcelles-près-Concise	Ghyslaine De Blaireville Municipale, Mutrux	Roland Mathieu Municipal, Vugelles-La Mothe
Philippe Zuppinger Municipal, Cronay	Serge Amiet Municipal, Novalles	Gaétan Wagnières Municipal, Vuiteboeuf
Manuel Reis Municipal, Croy	Alain Portner Syndic, Onnens	Philippe Gruet Municipal, Yverdon-les-Bains
Julien Correvon Municipal, Cuarny	Thierry Rolli Conseiller communal, Orbe	Alexandre Lecourtier Municipal, Yvonand
Julie Schüpbach Municipal, Démoret	Gérard Perrier Municipal, Orges	
Patrick Billaud Municipal, Donneloye	Dominique Hauner Municipal, Orzens	

### La Commission de gestion (législature 2021-2026)

Président	Raphael Krüll Municipal, Agiez
Membres	Alexandre Lecourtier Municipal, Yvonnand
	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement
	Eric Clot Conseiller communal, Baulmes
	Isabelle Piguet Municipale, Le Chenit

## Le Comité de direction (législature 2021-2026)

Le Comité de direction (CoDir) est composé comme suit :

Président	Pierre-Alain Lunardi Municipal, Montagny-près-Yverdon
Vice-Président	Luigi Fiorito Municipal, Vallorbe
Membres	Georges-André Banderet Municipal, Concise
	Jean-Pierre Blanc Municipal, Chamblon
	Luc Berney Municipal, L'Abbaye
	Francesco Di Franco Municipal, Grandson
	Charles Fontannaz Municipal, Le Lieu
	Christian Weiler Municipal, Yverdon-les-Bains
	Didier Zumbach Municipal, Orbe
Secrétaire	Sarah Novet (jusqu'au 31.12.2021) Myriam Deriaz (dès le 01.05.2022) Hors comité

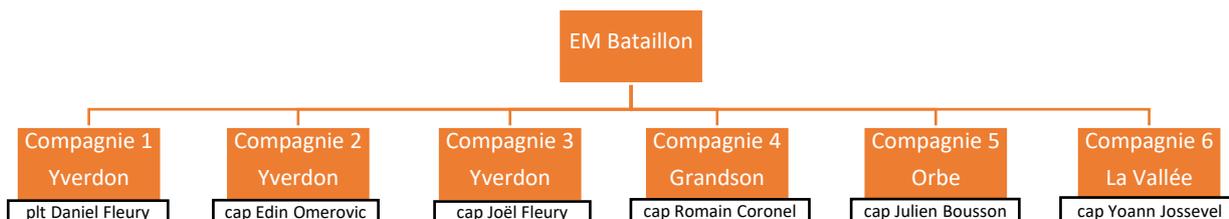
## BATAILLON ORPC JNV

### L'Etat-major (EM)

L'EM composé pour l'essentiel d'officiers de milice, ainsi que du personnel de soutien (cellule communication, informaticiens) est chargé de synthétiser l'information, d'aider à la décision du commandant, d'organiser et planifier les exercices annuels, d'établir les ordres pour l'engagement des compagnies et des interventions en situation d'urgence, d'en contrôler l'exécution, de suivre les événements et d'en tirer les enseignements. Les chefs de domaines, au grade de capitaine (cap) ou premier-lieutenant (plt), sont en charge d'un domaine précis et spécialisés dans un des domaines suivants : gestion du personnel (DB1), suivi de situation (DB2), opérations (DB3), logistique (DB4), planification (DB5), aide à la conduite (DB6) et instruction (DB7). Les commandants de compagnie (cdt cp) assurent la conduite durant les services d'instruction en compagnie et fonctionnent comme chef d'engagement durant les interventions en faveur de la collectivité (IFC) ou en situation d'urgence (appui aux pompiers, police, etc.).

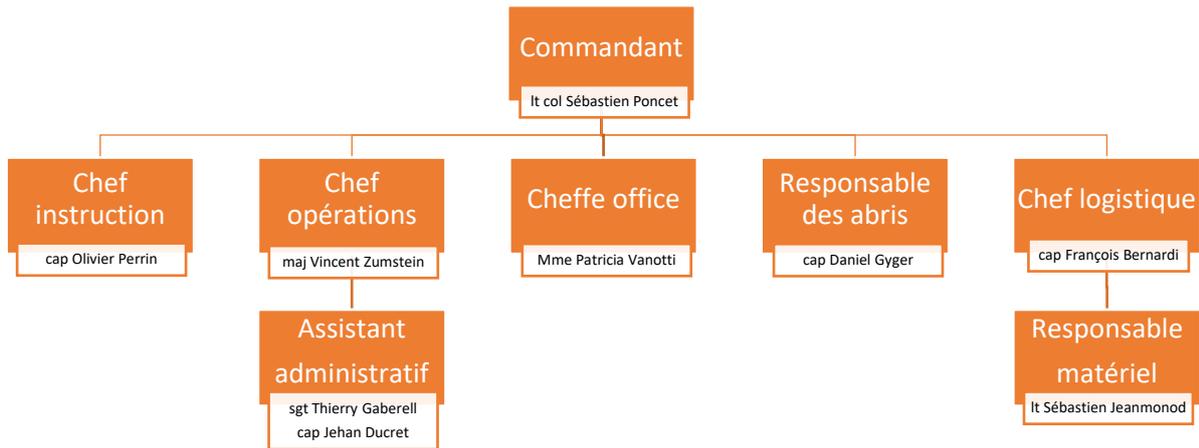


Etat-major de milice du bataillon Jura-Nord vaudois, novembre 2021



## Le personnel professionnel

Le commandant, le chef instruction, le chef opérations, le chef logistique, la cheffe office et le responsable des abris composent le personnel professionnel de l'ORPC et assurent les affaires courantes au fil de l'année. Les lieutenants Olivier Perrin et François Bernardi ont été promus au grade de capitaine en reconnaissance de leur travail au sein de notre organisation. En décembre 2021, Thierry Gaberell a été engagé en CDD, en tant qu'assistant administratif en soutien du chef opérations pour une durée de 6 mois, puis de mai à octobre 2022, Jehan Ducret a repris ce poste, remplaçant provisoirement Vincent Zumstein, disparu abruptement en juin 2022.



## Le personnel de milice

Le bataillon JNV est articulé en 6 compagnies de 101 astreints et d'un EM de 18 officiers, pour un effectif théorique de 619 femmes et hommes. Au 01.01.2022, l'effectif est de 680 astreints.

commandement de cp		2
cap	Cdt cp	1
pl	Suppl cdt cp	1

section logistique		22
<b>Equipe de section</b>		3
lt	Of log	1
sgtm	Sgtm	1
four	Four	1
<b>Groupe matériel</b>		5
cpl	Sof mat	1
sdt	Prép mat	4
<b>Groupe construction</b>		5
cpl	Sof constr	1
sdt	Prép constr	4
<b>Groupe cuisine</b>		4
cpl	C cuis	1
sdt	Cuis	3
<b>Groupe transport</b>		5
cpl	Sof trsp	1
app	Cond	4

Section d'aide à la conduite		16
<b>Equipe de section</b>		2
lt	Of AIC	1
sgt	Sof AIC	1
<b>Groupe AIC</b>		7
cpl	Sof AIC	1
sdt	Collab EM	6
<b>Groupe AIC</b>		7
cpl	Sof AIC	1
sdt	Collab EM	6

Section appui 1		30
<b>Equipe de section</b>		2
lt	Of pionnier	1
sgt	Sof pionnier	1
<b>Groupe pionnier 1</b>		7
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6
<b>Groupe pionnier 2</b>		7
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6
<b>Groupe pionnier 3</b>		7
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6
<b>Groupe pionnier 4</b>		7
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6

Section assistance 1		31
<b>Equipe de section</b>		3
lt	Of assist	1
sgt	Sof assist	1
cpl	San	1
<b>Groupe assistance 1</b>		7
cpl	Sof assist	1
sdt	Prép assist	6
<b>Groupe assistance 2</b>		7
cpl	Sof assist	1
sdt	Prép assist	6
<b>Groupe assistance 3</b>		7
cpl	Sof assist	1
sdt	Prép assist	6
<b>Groupe PBC</b>		7
cpl	Sof PBC	1
app	Spéc PBC	6

Chaque astreint est incorporé dans un groupe d'alarme à l'issue de sa formation de base. La formation d'intervention régionale (FIR) peut être mise sur pied dans l'heure. Ses membres sont incorporés sur une base volontaire, portent un pager et effectuent deux jours de cours spécifiques supplémentaires chaque année. Les membres de la formation d'appui régionale (FAR) entrent en service dans les 6 heures suivant l'alarme.

## Effectif global

<b>Effectif réglementaire</b>	<b>619</b>
<b>Effectif réel</b>	<b>680</b>

Effectif FIR	104
Effectif FAR	576

## Service de piquet

Un service de piquet est assuré toute l'année par du personnel de milice et professionnel. Ce service est principalement déclenché à la demande des partenaires feux bleus. Il permet d'offrir un appui en personnel et/ou en matériel dans le cadre d'opérations d'urgence. Avec l'accord du Canton, les communes peuvent également déclencher le service de piquet.

En cas d'engagement, l'officier de piquet est la personne de contact pour les partenaires. Il définit les besoins et modalités d'engagement de l'ORPC, en collaboration avec le SSCM. En cas de besoin important en personnel, les astreints incorporés à la FIR sont alarmés en priorité. Ces derniers entrent en service sur une de nos trois bases de départ (L'Abbaye, Orbe, Yverdon) pour être orientés sur la mission à effectuer et équipés en fonction des missions reçues.

Les astreints peuvent intervenir en soutien de la police, pour la mise en place de déviation autoroutière en cas d'accident, lors de recherche de personne (battue) ou lors des visites aux personnes nécessitant une attention particulière (plan canicule). Le soutien aux SDIS peut avoir lieu lors d'opérations mobilisant de grands moyens dans la durée, comme lors d'inondations et d'incendies importants. Cet appui peut se traduire par la préparation de repas, la mise à disposition de matériel et de personnel pour la surveillance d'installations.



Instruction FIR, pompe INO /ECA

Personnel professionnel	Personnel de milice
En semaine de 06h00 à 18h00	En semaine de 18h00 à 06h00
La nuit et le week-end en appui au personnel de milice	Le week-end
Lt col Sébastien Poncet Commandant	Cap Romain Coronel Commandant de compagnie
Cap Olivier Perrin Chef instruction	Cap Jehan Ducret Chef télématique
Cap François Bernardi Chef logistique	Cap Joël Fleury Commandant de compagnie
Lt Sébastien Jeanmonod Responsable matériel	Cap Edin Omerovic Commandant de compagnie
	Cap Laetitia Seewer Commandant de compagnie
	Lt Patrick Jomini Officier appui
	Cap Yoann Jossevel Commandant de compagnie

## OPERATIONS

### Cours de répétition

#### COURS ETAT-MAJOR

Les cours EM sont l'occasion pour les chefs de service et les commandants de compagnie de se pencher sur les documents de cours, sur la planification des futurs services (planification pluriannuelle), ainsi que sur les engagements particuliers, tels que l'essai fédéral d'alarme et les interventions en faveur de la collectivité. Les officiers de piquet ont également participé durant ces cours à la planification annuelle du service de piquet, ainsi qu'à la relecture des documents de gestion en situation d'urgence.

La refonte complète des dossiers d'ordre et des documents d'instruction est en cours de réalisation au sein de l'EM. Cette activité s'échelonne sur plusieurs années. Une révision des plans et des procédures est régulièrement effectuée.

En 2022, l'EM a préparé un exercice destiné à entraîner tous les échelons des compagnies. Plusieurs partenaires sont ainsi venus participer à cet exercice. Ces collaborations participent à augmenter nos compétences et sont toujours très appréciées des astreints.



Mise en place de l'exercice de compagnie

#### COURS EN COMPAGNIE

Dans une volonté d'exercer et d'entraîner toute la chaîne de commandement de milice (du chef de groupe au commandant de compagnie), les six compagnies du bataillon JNV ont effectué un cours avec tous les services (AIC, appui, assistance, PBC et logistique). Pour la milice, les défis sont nombreux tant dans le domaine de la planification et de la conduite que dans celui de l'instruction. La logistique est également soumise à dure épreuve avec la gestion des véhicules, la livraison des repas et le suivi du matériel.

En effectuant divers chantiers d'instruction dans les communes du district et des engagements au profit des institutions, les cadres ont la possibilité de côtoyer nos autorités régionales et de s'investir dans un projet pérenne qui s'inscrit dans le paysage local.

C'est l'opportunité pour la milice de mettre en pratique, de manière autonome et avec la pleine responsabilité de la conduite de l'engagement, les outils acquis lors de leur formation aux centres d'instruction de Gollion et de Schwarzenburg.



Rapport de situation, cp 1, début d'exercice



Collaboration dans le sauvetage, cp 1

## AIDE A LA CONDUITE

Plusieurs collaborations sont mises en place avec la PNV dans le cadre de l'instruction des collaborateurs EM. Des instructions conjointes conduites par nos sous-officiers ainsi que des exercices ont régulièrement eu lieu.

Les collaborateurs EM sont également régulièrement mis à contribution pour le suivi des documents des compagnies (prise de PV, suivi de situation). Des collaborations avec le domaine de la PBC permet d'augmenter le nombre de mise à jour dans les inventaires PBC et les fiches d'évacuation.

Cette section assure l'intégralité des communications et des flux d'information entre les différents sites d'engagement et d'instruction des compagnies.



Exercice de compagnie, poste de commandement mobile, Vallorbe, cp 5.

## ASSISTANCE

Nos engagements avec les EMS ont enfin pu reprendre en 2022.

Notre objectif est de proposer une expérience unique aux astreints et résidents des institutions. Les miliciens pouvant mettre en application les enseignements dans l'encadrement de personnes à mobilité réduite ou en quête de protection. La première partie des cours de répétition est consacrée à l'approche des patients (collaboration avec le personnel soignant des institutions) et aux techniques des premiers secours (collaboration avec l'entreprise Bluefires). Plusieurs chefs de groupe assistance suivent une formation certifiante instructeur IAS2 ce qui nous permettra de certifier cette formation en interne dès 2023. Lors des cours de répétition, nos astreints organisent et proposent les activités suivantes aux résidents :

- Accompagnement lors de visites de musée,
- Soutien dans le déplacement des personnes à mobilité réduite,
- Préparation et service du repas en refuge,
- Accompagnement et encadrement au sein d'une institution,
- Visite d'un poste de commandement et fondue.

Nous collaborons, actuellement, avec les EMS suivants :

- EMS Balcon du Jura, Sainte-Croix,
- EMS Bru, Concise,
- EMS Château de Corcelles, Corcelles-près-Concise,
- EMS du Jura, Ballaigues,
- EMS La Douvaz, Tévenon,
- EMS Maurice Bugnon, Yvonand,
- EMS-CAT La Menthue, Yvonand,
- EMS-CAT La Vallée de Joux, Le Sentier,
- EMS-CAT Le Verger, Orbe.

Les retours sont très positifs de la part des astreints, même si ces journées sont intenses en activité et en émotion pour nos préposés à l'assistance. 2022 a également été l'occasion d'initier des collaborations avec des écoles privées, afin de toucher une autre population dans le cadre des formations pour l'assistance.



Collaboration Fondation Saphir, cp 2, assistance EMS Jura, cp 5, assistance

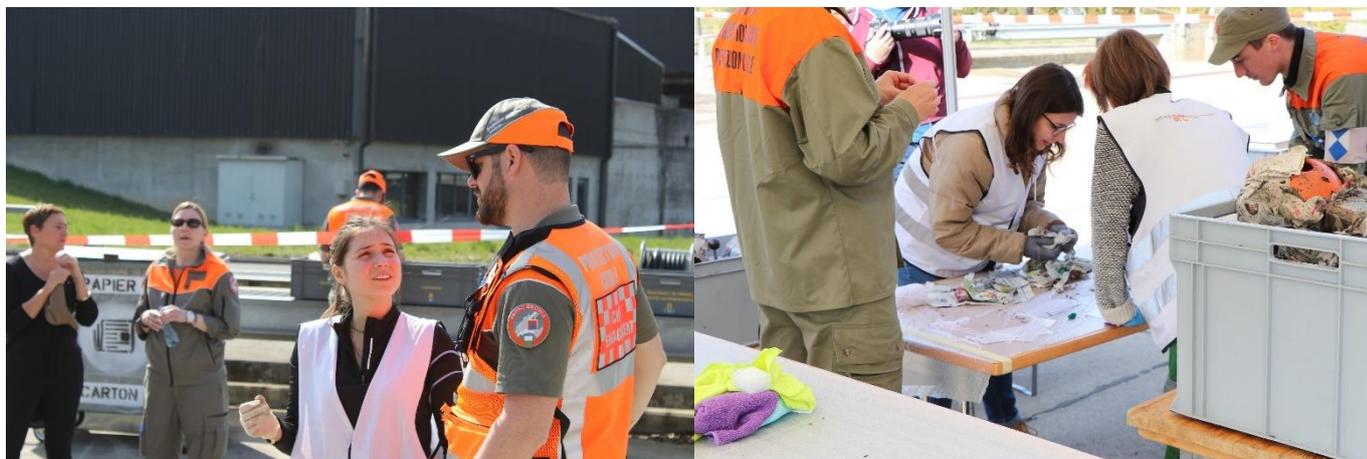


EMS Jura et Le Verger, cp 3, assistance

### PROTECTION DES BIENS CULTURELS

Les spécialistes de la Protection des biens culturels (PBC) ont réalisé plusieurs fiches de recensement et d'évacuation au profit de plusieurs communes du district :

- Bullet,
- Bavois,
- Corcelles-sur-Chavornay,
- Essert-Pittet,
- Démoret,
- Ballaigues,
- Lignerolle,
- L'Abergement,
- Giez.



Collaboration entre l'ORPC JNV et l'HE-arc dans le domaine PBC, mars 2022

Plusieurs collaborations sont en place avec des musées régionaux et des sites historiques :

- Fondation de l'Abbatiale de Romainmôtier,
- Musée du fer de Vallorbe.

Ces collaborations permettent de montrer une autre facette de la PBC aux astreints, tout en participant au recensement des biens culturels régionaux. Elles favorisent également le recrutement de nouveaux spécialistes PBC et leur formation.

Une nouvelle collaboration a vu le jour en 2022, avec l'HE-arc en conservation-restauration. Dans ce cadre, nous simulons un incendie, sur la place d'armes de Chamblon, dans un musée et entraînons la prise en charge d'une collection fictive. Cette simulation nous permet d'acquérir des compétences techniques dans le domaine PBC. Les nombreuses collaborations avec nos partenaires (Armée, sapeurs-pompiers, conservateurs de musée) nous permettent de faire connaissance et d'entraîner nos procédures avant la prochaine réelle crise.

## APPUI

Le lundi et mardi des cours de répétition sont consacrés à une remise à niveau des standards instruits à Gollion. La découpe de bois ou de métal, la manipulation des marteaux de démolition ou de perforation et le transport d'eau sont une partie des instructions pratiques.

Par la suite, les pionniers sont engagés sur des chantiers plus complexes afin de permettre aux cadres de milice de parfaire leur technique de conduite et de planification de projet. Les astreints ayant, pour leur part, l'occasion de manipuler les engins de la PCi dans le cadre de travaux concrets. En 2022, seules la Commune de Baulmes et la Place d'armes de Chamblon ont pu bénéficier des engagements des pionniers. Les nombreuses manifestations en 2022 nous ont forcés à limiter nos engagements dans les Communes. Mais la conduite d'équipe lors des manifestations est également une importante plus-value pour les cadres.

En contrepartie, plusieurs Communes ont bénéficié d'un ou deux bancs fabriqués par nos astreints. Notre objectif principal restant d'entraîner la découpe de bois pour la milice et la gestion d'équipe pour nos cadres, nous ne doutons pas que les nombreux promeneurs profiteront également de ces bancs présents dans tout notre district.



Instruction à la découpe de bois, cp 1



Conduite de groupe, bancs 2.0, cp 4



Circulation, cours FIR,



Instruction à l'antichute, cours FIR

## Interventions en faveur de la collectivité (IFC)

### **COURSE DE LA BONNE RÉOLUTION, YVERDON-LES-BAINS, LE 15 JANVIER**

21 miliciens engagés (21 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours.

### **TOUR DU PAYS DE VAUD, CHAMPAGNE, DU 27 AU 28 MAI**

5 miliciens engagés (10 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules,
- Sécuriser les participants sur l'arrivée d'étape.

### **FÊTE CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE, GRANDSON, DU 1 AU 21 JUIN**

15 miliciens engagés (146 jours de service) pour :

- La mise en place de structures,
- Gérer le flux des véhicules en appui de la police,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours.

### **JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES, CHAVORNAY, DU 3 AU 15 JUIN**

13 miliciens engagés (113 jours de service) pour :

- La mise en place des structures (tentes, signalisations).

### **SLOWUP, VALLÉE DE JOUX, DU 30 JUIN AU 4 JUILLET**

24 miliciens engagés (58 jours de service) pour :

- La conduite du dispositif,
- Le suivi de situation,
- La sécurisation du parcours,
- Les patrouilles cyclistes,
- La gestion des personnes perdues,
- Les fermetures des accès routiers,
- Les transports non-urgents des personnes et du matériel.

### **TOUR DE FRANCE, SECTEUR DIABLERETS - AIGLE, DU 24 JUIN AU 12 JUILLET**

140 miliciens engagés (329 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la police,
- Les fermetures des accès routiers,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours.

### **PASSEPORT VACANCES, ORBE, DU 4 AU 8 JUILLET**

5 miliciens engagés (21 jours de service) pour :

- Le transport de personnes,
- L'accompagnement de personnes.

### **FÊTE NATIONALE, YVERDON-LES-BAINS, DU 1 AU 2 AOÛT**

7 miliciens engagés (14 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours.

### **TRIATHLON, YVERDON-LES-BAINS, DU 3 AU 4 SEPTEMBRE**

74 miliciens engagés (87 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours,
- Ravitailler en thé chaud et bouillon les participants.

## **Interventions en situation d'urgence (ISU)**

### **OPERATION COVID-19, INTEGRALITÉ DU TERRITOIRE CANTONAL DU 1 JANVIER AU 28 FÉVRIER**

63 miliciens engagés (859 jours de service) pour :

- L'exploitation d'un poste de commandement,
- Le soutien aux EMS, aux hôpitaux et au réseau de santé Nord-Broye,
- Le suivi de situation,
- L'appui aux vaccinations.

### **CANICULE, YVERDON-LES-BAINS, 19 AU 26 JUILLET**

12 miliciens engagés (48 jours de service) pour :

- L'appui à la PNV,
- Les visites aux personnes seules et à risque,
- Le suivi de situation.

### **SOUTIEN LOGISTIQUE AU SDISPO, VALEYRES-SOUS-RANCES, LE 25 JUILLET**

3 miliciens engagés (3 jours de service) pour :

- La préparation et livraison des repas.

### **ALPA, SECTEUR ST-CERGUE – L'ABBAYE, DU 21 JUILLET AU 03 SEPTEMBRE**

34 miliciens engagés (509 jours de service) pour :

- Le ravitaillement des alpages en eau,
- L'exploitation de trois bassins de ravitaillement,

- Le pompage d'eau dans le lac de Joux,
- Le suivi de situation et statistiques.

**DELESTAGE, SECTEUR ESTAVAYER-LE-LAC / YVERDON-LES-BAINS, 22 SEPTEMBRE**

15 miliciens engagés (15 jours de service) pour :

- La gestion du trafic dévié sur la route cantonale entre Estavayer-le-Lac et Yverdon-Est, à la suite d'un accident sur l'autoroute.

**INOPIA, TOUT LE DISTRICT, DU 28 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE**

15 miliciens engagés (34 jours de service) pour :

- L'appui aux Communes,
- L'appui à la cellule de crise préfectorale,
- La formation polycom au personnel des PRU (point de rencontres d'urgence),
- La gestion des stocks de matériel destinés aux PRU.

## INSTRUCTION

### Cours de formation

Le service obligatoire doit être accompli entre le jour où la personne concernée atteint l'âge de 18 ans et la fin de l'année au cours de laquelle elle atteint l'âge de 36 ans. Il dure 14 ans.

Après le recrutement, les personnes incorporées suivent une instruction de base de 10 à 19 jours avant la fin de l'année durant laquelle elles atteignent l'âge de 25 ans.

Fonctions de base :

- Collaborateur d'état-major,
- Préposé à l'assistance,
- Pionnier,
- Préposé aux constructions,
- Préposé au matériel,
- Cuisinier.

Après l'instruction de base (IB), les miliciens sont convoqués chaque année à des cours de répétition. Lors des cours de répétition (CR), les cadres recrutent au sein de leur unité et proposent aux astreints repérés pour leur compétence de suivre une formation supérieure. Les personnes intéressées peuvent également faire une demande de formation à leurs cadres.

Formations et filières possibles :

- Spécialistes (chauffeur, bûcheronnage, protection des biens culturels, cuisinier, comptable, etc),
- Chef de groupe, sous-officier (AIC, pionnier, assistance, logistique, PBC),
- Chef de section, officier (AIC, pionnier, assistance, logistique, PBC),
- Commandant de compagnie,
- Officier EM

### Centres d'instruction

L'école de formation de base (EFB) se déroule au Centre cantonal d'instruction de Gollion (Vaud). Les cours de cadres et de perfectionnement sont donnés à Gollion ou au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (Berne).

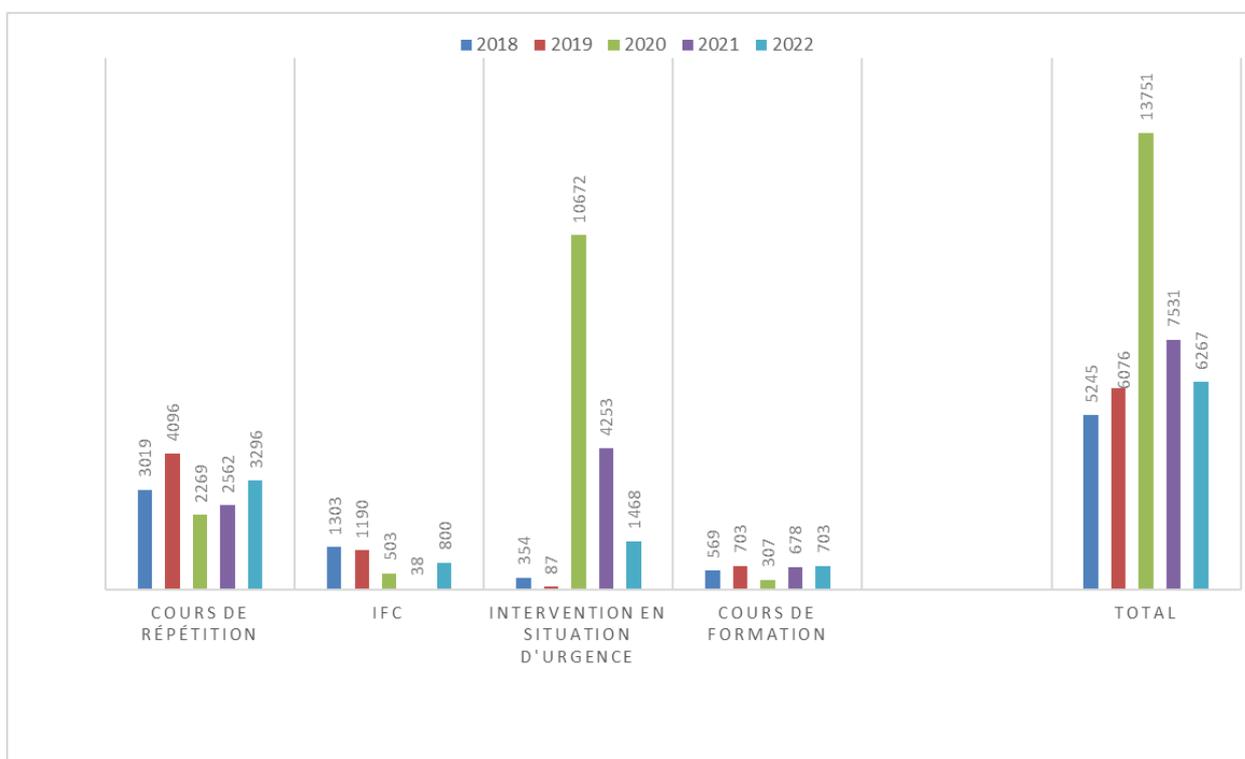
## JOURS DE SERVICE

### Cours de répétition

2022 fut une année particulière, avec un engagement important dans le cadre de la crise sanitaire en début d'année, puis un second engagement en fin d'année sur fond de crise énergétique. Plusieurs manifestations (UCV et FCVG) ont été soutenues dans le cadre de CR, alors que les autres ont bénéficié de leur propre cours avec une troupe dédiée.

Nos activités ont été réparties de la manière suivante :

- 36 cours de répétition avec 3'296 jours de service,
- 9 participations à des manifestations avec 800 jours de service,
- 13 engagements en situation d'urgence avec 1'468 jours de service.



Avec la fin des opérations COVID, le nombre de jours de service rediminue, mais reste élevé si l'on considère la diminution de l'effectif. En moyenne, chaque astreint fait 9.5 jours de service, alors qu'en 2018, nous étions à 4 jours de service de moyenne.

Les IFC sont à nouveau plus nombreuses avec la fin des restrictions liées à la pandémie.

### Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)

Pour pouvoir répondre aux attentes des autorités cantonales et communales, des partenaires sécuritaires, il est primordial d'avoir du personnel formé et instruit. Ainsi, ce sont 703 jours de service consacrés à la formation des cadres et à l'instruction des nouveaux astreints.

## PROMOTIONS

Nom	Prénom	Fonction	Nouveau grade
Bousson	Julien	Commandant de compagnie	Capitaine

Bart	Jean-Samuel	Remplaçant du commandant de compagnie	Premier-lieutenant
Perrin	François	Remplaçant du commandant de compagnie	Premier-lieutenant

Roch	Antoine	Officier logistique	Lieutenant
Langone	Jérôme	Officier pionnier	Lieutenant
Jomini	Patrick	Officier pionnier	Lieutenant

Jaquier	Fabien	Sous-officier pionnier	Sergent
Cedraschi	Bryan	Sous-officier de l'assistance	Sergent
Musitelli	Nicola	Sous-officier pionnier	Sergent
Maillefer	Bastien	Sous-officier pionnier	Sergent
Chollet	Kevin	Sous-officier de l'aide à la conduite	Sergent
Vogt	Roland	Sous-officier de l'assistance	Sergent
Cuche	Kevin	Sous-officier pionnier	Sergent
Fanollet	Luc	Sous-officier pionnier	Sergent
Savoy	Nicolas	Sous-officier de l'aide à la conduite	Sergent
Corentin	Schwab	Sous-officier du matériel	Sergent

Bujard	Sébastien	Sous-officier de l'assistance	Caporal
Racchetta	Cyril	Sous-officier de l'aide à la conduite	Caporal
Falconnier	Louis	Sous-officier du matériel	Caporal
Ostojic	Nemanja	Préposé à l'assistance	Caporal
Silva	Carlos	Sous-officier du matériel	Caporal
Tan	Jérôme	Sous-officier de l'aide à la conduite	Caporal
Escobar	Maël	Sous-officier de l'infrastructure	Caporal
Bioley	Florian	Sous-officier pionnier	Caporal
Augusta de Almeida	Kevin	Sous-officier pionnier	Caporal
Blanc	Max	Sous-officier de l'assistance	Caporal
Pelet	Antoine	Sous-officier de cuisine	Caporal
Eric	Jovica	Sous-officier des transports	Caporal
Fiaux	Dylan	Sous-officier pionnier	Caporal
Mottier	Yannick	Sous-officier pionnier	Caporal

Nom	Prénom	Fonction	Nouveau grade
Kraus	Nathan	Pionnier	Appointé
Greco	Jimmy	Préposé à l'assistance	Appointé
Avdiu	Gentrit	Préposé à l'assistance	Appointé
Djokic	Nikola	Pionnier	Appointé
Bugnon	Vincent	Ordonnance de bureau	Appointé
Gomes Reis	Edgar	Ordonnance de bureau	Appointé
Curchod	Adrien	Préposé à l'infrastructure	Appointé
Jossevel	Joël	Pionnier	Appointé
Zbinden	Kevin	Pionnier	Appointé
Pozzi	Bryan	Préposé à l'aide à la conduite	Appointé
Buri	Sébastien	Préposé à l'assistance	Appointé
Espy	Samuel	Pionnier	Appointé
Meillard	Mathias	Pionnier	Appointé
Chezeaux	Armand	Préposé au matériel	Appointé

## COMMUNICATIONS DU CODIR

### Conseil intercommunal

Durant l'année 2022, le Conseil intercommunal a siégé à trois reprises :

Le 11 mai 2022 à L'Abbaye, avec à l'ordre du jour les préavis :

- 1/2022 : comptes 2021 et rapport de gestion ;
- 2/2022 : indemnités des membres du Conseil intercommunal.

Le 14 septembre 2022 à Arnex-sur-Orbe, avec à l'ordre du jour les préavis :

- 3/2022 : budget de fonctionnement de l'année 2023 ;
- 4/2022 : projet de base opérationnelle (retiré par le CoDir).

Le 9 novembre 2022 à Orzens, avec à l'ordre du jour les préavis :

- 4/2022 : projet de base opérationnelle ;
- 5/2022 : facturation des prestations du personnel professionnel de l'ORPC lors des contrôles des abris publics.

Lors de cette dernière séance du Conseil intercommunal, la Cour des comptes vaudoise est venue présenter son audit n°75 de performance de la Protection civile vaudoise de juin 2022.

### Comité de direction

Durant l'année, l'exécutif a siégé à huit reprises pour traiter les affaires courantes de l'association intercommunale.

La composition du CoDir n'a pas changé depuis le début de la législature et les dicastères sont attribués comme suit :

- Pierre-Alain Lunardi, président
- Luigi Fiorito, vice-président
- Christian Weiler, ressources humaines
- Jean-Pierre Blanc, finances
- Francesco Di Franco, Infrastructures et communication
- Didier Zumbach, infrastructures
- Luc Berney, membre
- Charles Fontannaz, membre
- Georges-André Banderet, membre.

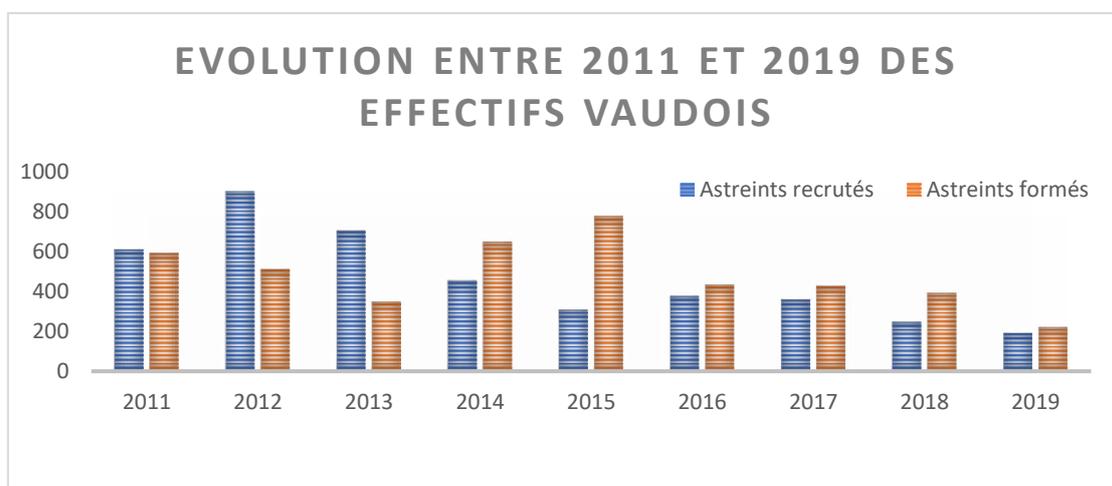
À la suite de l'annonce du départ de Madame Sarah Novet, secrétaire du CoDir et du Conseil intercommunal, le CoDir a recruté une nouvelle secrétaire en la personne de Mme Myriam Deriaz, qui a été assermentée le 11 mai à l'exécutif et au législatif de l'organisation intercommunale.

Le président du CoDir M. Pierre-Alain Lunardi assume depuis septembre 2021 la fonction de président de l'Assemblée des présidents de CoDir des ORPC vaudois. La charge de travail a quasiment doublé durant l'année écoulée en raison du travail politique important dans le cadre de la réorganisation de la PCi vaudoise. Ce sont huit séances ordinaires et extraordinaires qui ont eu lieu, ainsi que plusieurs rencontres de travail avec les commandants des ORPC.

Plusieurs rencontres formelles et informelles ont eu lieu avec la Conseillère d'Etat sortante, Mme Mettraux, ainsi que le nouveau Conseiller d'Etat élu M. Venizelos pour discuter de la réorganisation. En effet, les présidents vaudois ont proposé une troisième variante au projet Tetris à savoir « synergie renforcée », qui permet de maintenir les ORPC dans les 10 districts tout en renforçant la coopération entre les ORPC et le canton notamment dans les domaines transversaux. L'expérience de la situation de pénurie d'énergie, ou encore la guerre en Ukraine, ont largement démontré que les communes ont des responsabilités en matière de protection de la population et ont donc besoin d'une protection civile de proximité aux besoins de la population.

L'Assemblée des présidents a validé le budget 2023 en septembre du fonds cantonal, tout en gelant une dépense qui n'avait pas été mentionnée dans les investissements présentés en juin 2022 et dans l'attente de la mise à jour du profil de prestations de la PCi vaudoise qui aurait dû être mis en consultation auprès de cette autorité en septembre, mais qui n'a été transmise qu'à la fin janvier 2023.

Le SSCM n'avait pas voulu profiter du délai transitoire de la loi fédérale entrée en vigueur en janvier 2021 et qui a vu fondre les effectifs de miliciens de plus de 30%. Grâce à ce délai le processus aurait pu être ralenti. Un président de CoDir également député et soutenu par L'Assemblée des présidents a déposé une initiative parlementaire au Grand conseil fin 2022 demandant l'application du délai transitoire pour les années qui restent. Si le soutien de cette initiative a été important, le renvoi en commission sera plus incertain, affaire à suivre en 2023. Néanmoins cette opération politique aura le mérite de démontrer que les communes savent se mobiliser.



Au niveau du CoDir de l'ORPC, c'est essentiellement le projet de base opérationnelle qui l'a occupé une partie de l'année. Le projet initial a été repris par la société Bernis SA début 2022. Le président du CoDir a provoqué une rencontre avec les promoteurs et la Syndique d'Orbe pour faire le point de la faisabilité et de l'opportunité de ce projet. Rapidement une délégation du CoDir a effectué une visite d'une telle construction dans le chablais vaudois une première fois pour vérifier l'intérêt pour notre ORPC d'une telle infrastructure.

Avant l'été, une deuxième visite a eu lieu avec la participation du président de la commission de gestion dans le dessein de finaliser un préavis de demande de crédit auprès du Conseil intercommunal.

## FINANCES

Le coût par habitant comprend également la participation au fonds cantonal. Ce dernier est alimenté par toutes les communes vaudoises à hauteur de CHF 6.50 par habitant. Il finance, d'une part, les prestations de la protection civile dans le cadre des cours de répétition, des interventions en faveur de la collectivité et en situation d'urgence, d'autre part, les achats pour le renouvellement de l'équipement, du matériel d'intervention et de télécommunication. Ce coût est fixé par l'assemblée des présidents des Comités de direction sur proposition du Service et du Conseil d'état.

	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart
<b>Total des revenus :</b>	<b>2 136 136,20 CHF</b>	<b>1 987 800,00 CHF</b>	<b>148 336,20 CHF</b>
Participation des communes	1 706 709,38 CHF	1 740 791,00 CHF	- 34 081,62 CHF
Autres revenus	429 426,82 CHF	247 009,00 CHF	182 417,82 CHF
<b>Total des charges :</b>	<b>1 963 317,67 CHF</b>	<b>1 987 800,00 CHF</b>	<b>- 24 482.33 CHF</b>

**Excédent de revenus :** 172 818,53 CHF

**Nombre d'habitants :** 93 979 hab. 95 000 hab. - 1 021 hab.

**Coût par habitant :** 18,16 CHF 18,32 CHF

Remarque : le nombre d'habitants pour les comptes 2022 est au 31 décembre 2021

## LES MUNICIPALITÉS À L'ÉCOLE DE LA PROTECTION CIVILE

Article initialement publié sur notre site internet en décembre 2022, Raphael Pomey, cellule communication

**Pendant 10 jours, toutes les municipalités du district ont pu s'initier aux moyens de communication en situation d'urgence.**

A 24 ans, on a souvent plus l'habitude d'user ses jeans sur les bancs d'une école que de jouer à l'expert en sécurité devant un aréopage d'élus municipaux. Pourtant, en janvier 2023, c'est dans ce rôle inhabituel que s'est retrouvé Sébastien Deriaz, 24 ans, étudiant en ingénierie électronique dans le privé. Le but ? Expliquer aux représentants des autorités locales comment faire circuler les informations importantes auprès des services d'urgence, notamment lors d'un épisode de *blackout*.

Job écrasant ? Visiblement pas, à en juger par l'autorité naturelle dégagée par ce simple soldat à l'occasion de cette neuvième formation de la semaine, ce vendredi pluvieux à Pomy. Un climat pas franchement agréable qui cadre admirablement avec le tableau dressé en début de séance. Car si la formation a été mise en place, c'est pour faire face aux perspectives inquiétantes sur les plans énergétique et géopolitique. « La Suisse occupe une place centrale en Europe, non seulement du point de vue géographique, mais également au niveau électrique, explique l'étudiant, sûr de son fait. Cette situation nous rend tributaires du fonctionnement de nos voisins. Or comme chacun le sait, la guerre en Ukraine perturbe l'approvisionnement de nos voisins, et donc complique notre propre apport. »



### Un appel au bon sens

L'assemblée est dans la poche et les rares qui auraient été tentés d'ironiser sur la nécessité d'une telle séance restent cois. « En fait, dès que l'on fait appel à leur bon sens pour préparer une situation de crise, les gens comprennent qu'on n'est pas là pour faire de la figuration », souffle un astreint, qui s'occupera peu après d'un groupe de trois édiles. Comment allumer sa radio, où la trouver, quelles règles appliquer durant la communication, tout est passé en revue.

Les bonnes pratiques en matière de radios VHF et Polycom resteront-elles pour toujours dans les têtes des élus locaux ? Peut-être pas, mais pour un tour, c'est un pan précieux de la sécurité de notre région que le personnel de la Protection civile aura couvert. Et rien que pour ce petit miracle, qui conduit des jeunes gens à expliquer des enjeux vitaux à leurs autorités, le modèle suisse mérite d'être loué.

Mais voilà que, peu avant la fin de la séance, notre jeune animateur principal nous fait l'apologie des cartes imprimées pour retrouver les lieux importants en cas de crise. Le monde à l'envers, on vous dit !

## GLOSSAIRE

AIC	Aide à la conduite	DGS	Direction générale de la santé	EMCC	État-major cantonal de conduite
al	Alarme	GDM	Gendarmerie	FAR	Formation d'appui régionale
APG	Allocation pour perte de gain	IB	Instruction de base	FIR	Formation d'intervention régionale
assist	Assistance	IFC	Intervention en faveur de la collectivité	PISA	Système de gestion du personnel de l'armée
bat	Bataillon	JNV	Jura-Nord vaudois	PNV	Police nord vaudois
BIC	Bureau d'information du canton	JS	Jour de service	Polycom	Réseau radio suisse de sécurité
CB	Cours de base	LC	Loi sur les communes	RCV	Réseau cantonal vaudois
CC	Cours de cadre	LPPCi	Loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile	rempl	Remplaçant
CCPP	Centre de compétence de la protection de la population	LVLPCi	Loi vaudoise d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile	RIIPCi	Règlement sur les interventions et l'instruction de la protection civile vaudoise
cdmt	Commandement	OFAS	Office fédéral des assurances sociales	ROAPCi	Règlement sur l'organisation et l'administration de la protection civile vaudoise
cdt	Commandant	OFGS	Ordonnance sur les fonctions, grades et soldes dans la protection civile	RP	Rapport préparatoire
CENAL	Centrale nationale d'alarme	OFPP	Office fédéral de la protection de la population	SAE	Système d'aide à l'engagement
CET	Centre d'engagement et de transmission (117)	OIMIE	Orientation, Intention, Missions, Indications, Emplacement	SagaCrisis	Système de gestion de l'événement
Cgfr	Corps des gardes-frontière	OMI	Orientation, Missions, Indications	SCRIS	Service cantonal de recherche et d'informations statistiques
CGM	Centre de gendarmerie mobile	OP	Officier de piquet	SDIS	Service de défense incendie et secours
CI	Conseil intercommunal	OPCi	Ordonnance sur la protection civile	SMUR	Service mobile d'urgence et de réanimation
CIG	Chef d'intervention général	ORCA	Organisation en cas de catastrophe	SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
CoDir	Comité de direction	ORPC	Organisation régionale de protection civile	S tech	Service technique
CoGe	Commission de gestion	PBC	Protection des biens culturels	SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
cp	Compagnie	PC	Poste de commandement	TOC	Traitement des opérations en cours
CPA	Contrôle périodique des abris	PCE	Poste de commandement d'engagement	trp	Troupe
CPC	Contrôle périodique des constructions	PCi	Protection civile	TSI	Tableau des services d'instruction
CR	Cours de répétition	PCO	Poste de commandement des opérations	TUP	Travail d'utilité publique
CTA	Centre de traitement des alarmes (118)	PCR	Poste de commandement régional	VSE	Visite sanitaire d'entrée
DB	Domaine de base	PCV	Police cantonale vaudoise	VSS	Visite sanitaire de sortie
DGAV	Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires	DIS	Département des institutions et de la sécurité		
DGE	Direction générale de l'environnement	ECA	Établissement cantonal d'assurance		
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes	EFB	École de formation de base		
DGNSI	Direction générale du numérique et des systèmes d'information	EM	État-major		

## CONTACT

### Postes de commandement

1350 Orbe, Le Puisoir

1400 Yverdon-les-Bains, Route de Cheseaux 1

1344 L'Abbaye, Route de l'Hôtel de Ville

### Bureau administratif

1350 Orbe, Passage du Four 5



[www.protectioncivile-jnv.ch](http://www.protectioncivile-jnv.ch)



[facebook.com/ORPCJNV](https://facebook.com/ORPCJNV)



[orpc.jura-nordvaudois@vd.ch](mailto:orpc.jura-nordvaudois@vd.ch)